

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Troisième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 23 – 26 octobre 2000**

## RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 9 de l'ordre du  
jour

*Pour information*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.3/2000/9-C/1**  
31 août 2000  
ORIGINAL: ANGLAIS

## INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT APPROUVÉE PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 2000—BANGLADESH 6155.01

### Assistance aux réfugiés du Myanmar

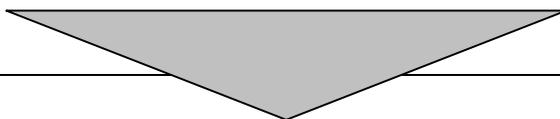
<b>Nombre de bénéficiaires</b>	<b>21 400 réfugiés</b>
<b>Femmes</b>	<b>10 935</b>
<b>Hommes</b>	<b>10 465</b>
Durée du projet	Douze mois (1er janvier– 31 décembre 2000)

#### Coût (dollars E.-U.)

Coût total des produits alimentaires	1 092 110
Coût total pour le PAM	1 791 973
Coût total pour le HCR	2 867 284
Coût total	4 659 257

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM ([http://www.wfp.org/eb\\_public/EB\\_Home.html](http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html)).

# Note au Conseil d'administration



**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, Région Asie et  
Europe orientale (OAE):

M. J. M. Powell

tél.: 066513-2209

Conseiller pour le  
développement, OAE:

Mme A. Asrat

tél.: 066513-2260

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



1. Entre novembre 1991 et avril 1992, un exode massif de Musulmans minoritaires de l'Etat de Rakhine au Myanmar a eu lieu vers le sud du Bangladesh. Un recensement effectué en septembre 1992 a confirmé que le nombre de réfugiés s'élevait à environ 250 877 personnes. Un rapatriement progressif de ces réfugiés a commencé à la fin de 1992, officialisé en mai 1993 par la conclusion d'un Mémorandum d'accord avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Le rapatriement a été suspendu au milieu de 1997, environ 23 000 réfugiés restant au Bangladesh. Une reprise partielle du rapatriement a été décidée en novembre 1998 mais les progrès sont restés lents en raison de restrictions procédurières. En décembre 1999, il restait au Bangladesh quelque 21 400 réfugiés, dont 7 000 avaient reçu précédemment l'autorisation de rapatriement du Gouvernement du Myanmar, 5 000 étaient considérés comme des réfugiés politiques, les 9 000 autres n'étant pas reconnus comme résidents au Myanmar.
2. Dans le cadre de la présente phase d'élargissement (IPSR 6155.01), le PAM a approuvé une aide d'une valeur totale de 1 791 973 dollars E.-U. pour fournir 3 451 tonnes de riz, 312 tonnes d'aliments composés, 240 tonnes de légumineuses, 134 tonnes d'huile végétale, 99 tonnes de sucre et 78 tonnes de sel pour répondre aux besoins de 21 400 réfugiés durant une période de 12 mois, jusqu'en décembre 2000. Une ration générale est distribuée aux réfugiés, et un programme d'alimentation complémentaire a été mis en place à l'intention de 800 femmes enceintes et allaitantes et de 600 enfants souffrant de malnutrition, sous forme de distribution de vivres sur place. En moyenne, 214 enfants de moins de cinq ans souffrant de grave malnutrition reçoivent également une alimentation thérapeutique sur place. Sur les sites de distribution des produits alimentaires, un traitement préférentiel est accordé aux femmes réfugiées.
3. Les réfugiés sont hébergés dans deux camps situés à Kutupalong et Nayapara, dans le district de Cox's Bazar, au Bangladesh. Le Ministère chargé de la gestion des catastrophes et des secours coordonne l'aide fournie par les donateurs aux réfugiés, le Commissaire chargé des secours aux réfugiés et du rapatriement (CSRR) de Cox's Bazar étant chargé de l'acheminer. La Société du Croissant-Rouge du Bangladesh (SCRB) est chargée de l'entreposage, de la distribution et des rapports de suivi des produits alimentaires dans les camps. Les ONG bénéficiant de l'appui du Département de la santé et du HCR organisent dans les camps des activités de planification familiale, et y fournissent des soins prénataux et des conseils aux femmes enceintes et allaitantes en matière de nutrition et d'hygiène. Des réunions régulières de coordination sont organisées avec les responsables des camps, les partenaires des Nations Unies, les organismes de l'Etat et les ONG, sous la présidence du CSRR. Un comité de gestion des produits alimentaires composé du CSRR, des représentants du HCR et du PAM, du contrôleur de district des produits alimentaires et des représentants de la SCRB se réunit également régulièrement pour examiner la mise en œuvre de l'opération alimentaire en faveur des réfugiés.



4. La conclusion d'un accord effectif qui aboutirait au retour rapide des réfugiés reste peu probable, et la politique du Gouvernement bangladaishi qui consiste à ne pas autoriser les réfugiés à chercher un emploi dans les camps ou à l'extérieur de ces derniers a réduit l'envergure des activités de développement. Toutefois, le HCR appuie un programme d'instruction des enfants réfugiés et les négociations se poursuivent avec le Gouvernement bangladaishi sur l'introduction d'activités de développement appuyées par une aide alimentaire dans les camps et dans les zones environnantes afin de rendre les réfugiés plus autonomes et d'aider la population hôte des environs. D'autres négociations sont en cours entre les gouvernements du Myanmar et du Bangladesh sur le rapatriement des réfugiés dans les meilleurs délais.

